

DEFENDRE LA SECURITE SOCIALE ET LE MUTUALISME OUVRIER

SYNDICALISME, MUTUALISME: MEME COMBAT !

L'Avenir Mutualiste est une mutuelle ouvrière créée en 1928 qui couvre le Bassin de la Sambre et qui a son siège à Maubeuge. Elle regroupe en son sein d'autres mutuelles du Nord-Pas de Calais. Elle fonctionne en synergie avec une autre mutuelle, l'UGOSS qui gère pharmacie, cabinets dentaires, magasin d'optique, livraison de médicaments à domicile.... Ces deux mutuelles, font face - et résistent - aux assauts du pouvoir qui veut finir de détruire ce que la classe ouvrière et l'ensemble du peuple travailleur a construit depuis des décennies. L'Avenir Mutualiste s'est toujours porté en première ligne pour défendre cette grande conquête des travailleurs qu'est la Sécurité sociale.

Nicole Rives est Présidente bénévole de cette mutuelle. Elle est chauffeur de bus à Maubeuge et par ailleurs syndicaliste CGT. Dans le cadre de son activité syndicale elle assure la défense des salariés devant les prud'hommes. Dans une intervention préliminaire à l'Assemblée Générale de l'Avenir Mutualiste du 11 juin dernier, elle a précisé sans ambiguïté les enjeux du combat mutualiste. **CE COMBAT FAIT PARTIE INTEGRANTE DU COMBAT DE LA CLASSE OUVRIERE. IL A ETE MENE - ET EST MENE ENCORE DANS BIEN DES REGIONS EN FRANCE - PAR DES MILITANTS OUVRIERS SYNDICALISTES, PRINCIPALEMENT DE LA CGT.** Mais Nicole constate que les responsables CGT s'écartent du combat mutualiste. C'est une dérive très grave. Il faut que les syndicalistes qui défendent la grande CGT de Frachon et Séguy s'emparent du mutualisme.

Pour les travailleurs de France, c'est une véritable question de survie.

Voici l'intervention de Nicole:

Mesdames, Messieurs, Chers camarades et amis,

J'ai l'honneur de présider une mutuelle singulière !

Oui singulière car à l'heure où **les directives assurantielles de l'Europe libérale transposées en droit français ont transformé le Code de la Mutualité solidaire de 1945 en un code assurantiel destiné à générer des profits** au détriment de la santé des populations, L'Avenir Mutualiste reste fidèle contre vents et marées, aux idéaux de la mutualité ouvrière, de la solidarité populaire, de la démocratie sociale, de l'entraide et de la réciprocité.

Nous agissons selon le principe de la solidarité entre les individus, entre les générations et non

dans la logique du profit capitalistique. Nous sommes des résistants car L'Avenir Mutualiste résiste à la marchandisation de la santé.

Nous sommes fidèles aux statuts émancipateurs de la première Association Internationale des Travailleurs qui déclarait en 1864 que « l'émancipation travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Nous sommes fidèles au programme du Parti Ouvrier de 1880 qui revendiquait « la Suppression de toute immixtion des employeurs dans l'administration des caisses ouvrières de secours mutuels, de prévoyance, etc., restituées à la gestion exclusive des ouvriers. »

Nous sommes fidèles à la loi de 1884 sur les syndicats qui stipulait dans son article 6, que les ouvriers pouvaient, sans autorisation, conformément aux autres dispositions de la loi, constituer entre les membres des syndicats des caisses spéciales de secours mutuels et de retraites.

Nous sommes fidèles au programme du Conseil National de la Résistance qui prévoyait un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État.

La Mutualité Française qui s'était estimée « cambriolée » par la loi Ambroise CROIZAT sur la Sécurité Sociale est en train de recouvrir « ses acquis » antérieurs.

En 1950, alors que la maladie le rongait, les derniers mots d'Ambroise CROIZAT furent pour la Sécurité Sociale : « Jamais nous ne tolérerons qu'un seul des avantages de la Sécurité Sociale soit rogné. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès ».

Pourtant en 2008 , Denis Kessler ex numéro 2 du MEDEF et Directeur de l'assureur SCOR déclarait *« Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde ! Le modèle social français est le pur produit du Conseil National de la Résistance, un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie. »*

J'ai voulu que L'Avenir Mutualiste s'occupe de **la dégradation dramatique de l'Etat sanitaire de la population** (et je rappelle que sur le bassin de la Sambre le taux de surmortalité est de 31 %). Et ceci n'est qu'un exemple des cadeaux pourris de la gestion de la protection sociale par les intérêts financiers.

Tous les mutualistes ici présents savent bien que la gestion de l'offre de soins par le patronat et sa finance, abouti à une médecine à 2, 3, 4, 5 vitesses. Car les travailleurs les plus pauvres n'ont droit qu'à la camionnette de Médecins de Monde tandis que les plus riches vont à l'hôpital américain de Neuilly.

Malgré la destruction claire, nette et précise des services publics de santé par tous les gouvernements depuis 1983, la Sécurité sociale de 1945 est toujours citée en exemple par l'Organisation Mondiale de la Santé.

La Mutualité ouvrière a toujours été contre la mutualité des notables qui avaient collaboré avec le régime de Vichy.

Les mutualistes ouvriers ont toujours voulu la sécurité sociale la plus universelle possible remboursant 100 % des soins utiles et nécessaires, et une complémentaire (à la Sécu), chargée de **la prévention et de l'éducation populaire**. Jamais nous n'avons voulu prendre la place de la sécurité sociale dans les remboursements des soins !

Jamais nous n'avons voulu remplir le rôle des caisses de sécurité sociales gérées par les représentants élus des travailleurs !

Aujourd'hui, la concurrence libre et non faussée du grand marché européen est venue aligner les contrats santé comme on aligne les boîtes de petits pois dans les linéaires de supermarché. Discount, tout option, airbag et gents alliages, nos corps sont devenus des bagnoles !

Fillon en 2003 a permis au patronat de ne plus augmenter les salaires, de ne plus cotiser aux caisses de sécurité sociale, tout en faisant croire que son intervention paternaliste sur les complémentaires santé était une avancée sociale pour les salariés.

Nous qui sommes fidèles aux idéaux émancipateurs du mouvement ouvrier déplorons que **trop de**

permanents syndicaux succombent à cette nouvelle forme du paritarisme.

Il ne faut pas rêver et surtout rester sérieux qui peut croire qu'un patron va payer une mutuelle gratuite pour la santé de ses employé(es) alors que tous les jours il démontre le contraire en détériorant les conditions de travail par le biais de suppressions de poste qui finis sent bien par nuire à la santé (stress, fatigue, état dépressif etc...). La loi Fillon a effectivement donné la possibilité au patronat de verser **des cotisations de complémentaire santé exonérées des cotisations sociales**. Ainsi toute complémentaire santé obligatoire dans le cadre d'un contrat collectif est une partie de salaire sans participation à la sécurité sociale. Et après le patronat vous culpabilise en parlant du fumeux trou de la sécu !

L'Avenir Mutualiste en 2008 a du subir l'application de cette loi et malheureusement nous avons perdu quelques contrats collectifs, les entreprises ayant cédées à la tentation de cette loi Fillon. Comme l'a si bien décrit Pierre Laroque, l'un des fondateurs de la sécurité sociale de 45, appliquer le paritarisme comme mode de gestion de la sécurité sociale, c'est confier les rênes du système au patronat.

Les institutions de prévoyance paritaires comme le Groupe Malakoff- Mederic (ndlr: présidé par le frère de Nicolas Sarkozy) sont présents partout, elles ont de gros moyens financiers, elles investissent tous les terrains de la santé y compris celui de la prévention comme le font d'ailleurs les assurances et les banques.

Le but du patronat est de contrôler ces fonds, de faire en sorte que les entreprises paient le moins d'argent possible à l'Etat ou à la protection sociale, bref de diminuer les cotisations sociales en faisant croire qu'elles tuent l'emploi.

Le patronat veut quitter tous les régimes fiscalisés. Pourquoi ? Parce que si c'est fiscalisé, c'est financé par l'impôt, c'est de la solidarité, c'est donc du ressort de l'Etat.

Le Groupe Malakoff-Mederic en phase avec la politique gouvernementale de privatisation de la Sécurité Sociale en France contribue par ces cotisations bradées, qui n'alimentent pas les caisses de sécurité sociale, à éliminer la Sécu.

La faiblesse de la cotisation proposée dans le contrat Vallourec est une démonstration de la volonté d'en finir le plus rapidement possible avec les mutuelles ouvrières et la sécurité sociale, propriété des salariés, pour devenir hégémonique. Nous avons subi cette réalité comme toutes les autres mutuelles présentes en France dans le Groupe Vallourec.

Au bout du compte, lorsque la Sécurité Sociale ne recevra plus de cotisations et qu'elle aura disparue, les grands groupes au service de la politique du MEDEF - comme Malakoff-Mederic - qui auront pris sa place pourront augmenter leurs tarifs et sélectionner les risques santé pour ne garder que des cotisants rentables, c'est-à-dire non malades. Lorsque les organismes paritaires comme le Groupe Malakoff-Mederic auront le monopole de la gestion de l'assurance santé, leur logique de profit viendra assommer les salariés.

Les organisations syndicales notamment la CGT ne devraient pas participer à une telle infamie mais au contraire défendre la Sécurité Sociale sur les bases de 1945.

Trop souvent les organisations syndicales se retrouvent prisonnières de la stratégie institutionnelle du patronat, nous l'avons vu à Vallourec Aulnoye, à la SNCF, à EDF-GDF etc.

La rupture avec le système de Sécurité Sociale financé par le salaire différé socialisé est clairement indiqué puisque selon le Président de la République dans son discours au 39 ième congrès de la FNMF «... *La croissance de notre économie, même quand nous serons sortis de la crise, ne permettra sans doute pas aux régimes de protection sociale de base de couvrir l'intégralité des nouveaux besoins. L'équilibre des régimes obligatoires est d'ores et déjà soumis à des tensions et celles-ci vont s'accroître. Il convient que nous soyons lucides.* »...« *...La solidarité nationale, financée par des prélèvements obligatoires, continuera de remplir sa mission. Mais à ses côtés, d'autres formes de protection sont appelées à se développer. L'identité de la Mutualité française l'y prédispose.* »

Il n'est donc aucunement envisagé de répondre aux véritables problèmes de financement rencontrés

par les régimes de protection sociale. Les pseudo-déficits médiatisés de la sécurité Sociale sont dus aux transferts de 10 points de PIB de la rémunération du travail vers les profits des actionnaires depuis 1982.

Toutes les campagnes de culpabilisation des assurés sociaux et de gestion comptable des régimes ont eu pour but de limiter le volumes de cotisations patronales pour laisser à l'initiative individuelle la prise en charge des remboursements de soins de plus en plus chers car de moins en moins contrôlés par la Sécu.

C'est ce qui explique que selon l'OCDE la France soit aujourd'hui le deuxième pays du Monde derrière les Etats-Unis ayant une part importante (14 %) de l'assurance privée dans le financement de la santé.

(Voir le site : <http://dechif&ages.blog.lemonde.fr/files/2009/06/part-ass-privee-dans-dep-sante-ocde-2006.1244345657.PNG>)

Nicolas Sarkozy annonce le développement d'une part spécifique de complémentaire santé laissée à la Mutualité Française. Cette part pourrait d'ailleurs tout à fait correspondre à l'Etage 2 de la nouvelle assurance maladie prévue dans le rapport Chadelat qui depuis 2003 constitue la feuille de route de tous les gouvernements pour la marchandisation de la santé. **Selon ce rapport, la sécurité Sociale générerait un régime minimal cohabitant avec une complémentaire santé de base facultative dont l'acquisition serait favorisée par une aide sous condition de l'Etat.** Nous comprenons donc que la Mutualité Française quelques soit ses composantes (FMF comprise) aura une gestion exclusive de cette part de complémentaire santé.

Comment vont réagir les autres acteurs de la complémentaire santé si cette exclusivité se met réellement en place ?

Que vont devenir les mutuelles non fédérées ? Aurons nous d'autres choix que de retourner à la FNMF ?

D'autant que l'outil « priorité santé mutualiste » mis en place par la Mutualité Française, vanté par Nicolas Sarkozy serait le passage obligatoire pour que le tiers payant soit effectué. Que deviendront nos œuvres mutualistes en dehors de ce réseau de soins validé par la FNMF ?

La question est posée mais l'avenir, n'en doutons pas, sera encore plus féroce pour la santé de la population et difficile pour les mutualiste.

Cette année, nous avons combattu pour maintenir le patrimoine mutualiste en place. Toute cette année, nous n'avons de cesse de parfaire notre organisation et on peut retenir que :

- L'Avenir Mutualiste s'est portée caution pour les prêts des mutuelles, destinés au plan de redressement de l'UGOSS et a créer une nouvelle SCI dénommée « SAMONT », dont le siège sera Place Verte à Maubeuge afin de garder les immeubles de Jeumont et de la Petite Savate, propriété des mutualistes .
- Nous avons retravaillé notre grille de cotisation afin qu'elle soit plus accessible et compréhensible alors que la taxe Bachelot augmentait la participation au dispositif CMU de manière très importante. Nous avons pourtant réussi à limiter les augmentations de cotisations et cela est un véritable succès
- Il est aussi à mettre à notre crédit les nombreuses réunions publiques d'éducation populaire que nous avons organisée dans l'Avesnois.
- Mais tout au long de l'année un projet de fusion avec la Mutuelle Familiale du Loir et Cher a été travaillé et nous espérons que l'ensemble plus fort que nous avons l'ambition de construire pourra aborder l'avenir fidèlement à l'état d'esprit mais aussi à l'histoire de la mutualité ouvrière du Bassin de la Sambre. Avec nos amis du Loir et Cher nous avons l'ambitions de prouver que malgré la dictature néolibérale dans laquelle nous vivons, il reste possible d'œuvrer pour favoriser l'accès aux soins dans la solidarité.
- L'Avenir Mutualiste résiste et refuse partout les compromissions, au nom de la défense de la Sécurité Sociale, des mutuelles ouvrières et de la santé des salariés qui ne devrait pas être une marchandise.

Pour s'informer sur l'Avenir mutualiste, voir le site: avenirmutualiste.fr